

## Contrat de famille d'accueil

Conclu entre l'association et :

Adresse :

Code Postal :            Ville :

Tél :

Mail : .....

N° de pièce d'identité :

Animal concerné : .....

Un chat                Un chien      
Mâle                    Femelle                 Stérilisé(e)

Race ou apparenté : ...Européen..... Couleur : .....

Date de naissance (ou âge si approximatif) : .....

Tatouage  Puce X N° : .....

Je m'engage à bien traiter et à donner la nourriture nécessaire, les soins et habitats correspondants aux besoins de l'animal, conformément aux textes et lois en vigueur (décret n°80-791 du 01.10.80 – Arrêté du ministère de l'agriculture du 25.10.82 et autres textes complémentaires...) et à avertir l'association en cas de problème.

Fait en 2 exemplaires dont 1 m'est remis en mains propres par

« SOS Chiens et Chats 14160 »  
Association de Solidarité et Protection Animale (loi 1901)  
Siège : Mairie de Dives sur mer (14160)/ Locaux : 47 Grande Rue, 14430 Dozulé  
Tél. 02.31.43.90.42  
Siret : 749 928 586 00017

## Condition générales du contrat de famille d'accueil

- 1\* La famille d'accueil s'engage à nourrir, héberger et donner une vie de famille à l'animal accueilli
- 2\* L'animal confié est toujours adoptable et doit être présenté à tout adoptant potentiel envoyé par l'association
- 3\* Les frais de nourriture, anti-parasites, litière (...) sont à la charge de la famille d'accueil
- 4\* Les frais vétérinaires (vaccins...) restent à la charge de l'association
- 5\* La famille s'engage à prévenir l'association en cas de problème comportemental ou de santé, et avant d'engager des soins importants (opération...) pouvant être traité chez un vétérinaire avec qui l'association a passé un contrat spécifique (tarifs, suivis...)
- 6\* Si, pour une raison ou une autre, ce contrat devait être rompu, la famille d'accueil s'engage à laisser un délai minimum nécessaire à l'association pour trouver une solution de remplacement ou de transport pour le rapatriement de l'animal
- 7\* La famille d'accueil est toujours prioritaire pour adopter l'animal qu'elle a en accueil
- 8\* Si la famille d'accueil possède déjà des animaux de la même espèce, ils doivent être identifiés, stérilisés et à jour de leurs vaccins
- 9\* La famille s'engage à ne pas prendre en accueil un animal d'une autre association sans notre accord
- 10\* La famille déclare avoir lu et accepté les conditions du présent contrat

Fait à : ..... Le : .....

Signature accueillant :

Association :